

Ouvrir une fenêtre quand souffle l'ouragan ?, par l'abbé Christian Bouchacourt - 20 juillet 2016

Publié le 20 juillet 2016
 Abbé Christian Bouchacourt
 3 minutes

Photo : la basilique Saint-Pierre de Rome touchée par la foudre
 le 11 février 2013, jour de l'annonce de la démission du Pape Benoît XVI



Le 12 mai dernier, le pape François reçoit les Supérieures majeures des congrégations religieuses du monde entier. Une des religieuses lui pose la question suivante : « **Qu'est-ce qui empêche l'Église d'inclure les femmes parmi les diacres permanents**, comme c'est arrivé dans l'Église primitive ? Pourquoi ne pas constituer une commission officielle qui puisse étudier la question ?»

Le Pape répond à cette question en trois propositions. D'abord, il souligne (et c'est la partie la plus longue de sa réponse) qu'il s'est intéressé autrefois un peu à cette question, et qu'un théologien syrien qu'il fréquentait lui a fourni certains éléments de connaissance ; toutefois, le Souverain Pontife confesse les limites de sa science à ce propos. Ensuite, il affirme qu'il va demander à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi de lui préparer un dossier pour qu'il puisse lui-même mieux appréhender le sujet car, reconnaît-il, le statut des diaconesses dans l'Antiquité n'est pas très clair. Enfin, il déclare qu'il veut « **constituer une commission officielle qui puisse étudier la question** » car, dit-il, « **je crois que cela fera du bien à l'Église d'éclairer ce point** ».

Cette dernière affirmation improvisée a provoqué des polémiques, et je crois que celles-ci ne manquent pas de fondement. D'abord, parce qu'en 2003 la Commission Théologique Internationale a publié un document intitulé « Le diaconat : évolution et perspectives », dont une partie s'intéresse aux diaconesses et conclut qu'elles ne se situaient pas au même plan sacramental que les diacres. La commission que veut instituer le Pape a donc déjà existé.

Ensuite, en répondant ainsi, le Souverain Pontife rouvre de nouveau sans crier gare un dossier qui va susciter de faux espoirs et des disputes inutiles, sans aboutir à rien de tangible, sinon à plus de désordre dans l'Église. **Le titre triomphal de La Croix** est d'ailleurs sans ambiguïté : « Le pape François relance le débat sur le diaconat féminin ».

Ouvrir une fenêtre est, en temps normal et s'il y a une véritable utilité, une chose possible et qui peut être raisonnable. En revanche, lorsque souffle un ouragan, il faut se garder de le faire, car le seul résultat escomptable est de voir la fenêtre arrachée par le vent, et l'eau s'engouffrer dans la maison, mettant ainsi en péril les habitants.

L'Église catholique ne va pas bien : c'est un euphémisme de le dire. Il y a notamment une grave crise des vocations, et beaucoup d'efforts devraient être consacrés au recrutement du clergé. Tout ce qui sème le trouble sur l'identité du prêtre, tout ce qui met en cause la vie sacerdotale, bref tout ce qui fait entrer l'ouragan dans l'Église, est à proscrire : c'est une simple mesure de bon sens.

Abbé Christian BOUCHACOURT, Supérieur du District de France de la FSSPX

Source : Lettre à nos frères prêtres n° 70/La Porte Latine du 20 juillet 2016